

Commune de DOUAINS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 05 avril 2013

Etaients présents :

Nicole NUYENS Maire,
Jean-Louis GUETTARD, Michel BIHOUR, Adjoint
Jean-Michel VEGNANT, Franck FERREIRA, Roger LHOSTIS, Alain DOLLET,
Martine TOZZI CAVEL, Laetitia MARIE, *Conseillers Municipaux*

A donné pouvoir

Yolande VAN DER LINDEN à Laetitia MARIE conseillère municipale

Absente excusée

Armelle DEWULF Adjointe

Michel BIHOUR a été désigné secrétaire de séance.

FINANCES

Compte de gestion 2012 du Trésorier Principal

Le conseil Municipal approuve le compte de gestion 2012 du receveur pour le budget principal de la commune.

Compte administratif 2012

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2012 qui fait apparaître un excédent d'exécution de la section d'investissement de 23 467.64 € et un excédent de la section de fonctionnement pour 61 901.09 €.

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 45 688.00 €

En recettes pour un montant de : 30 340.00 €

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 46 467.99 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve par 9 voix pour (y compris le pouvoir de Yolande VAN DER LINDEN et Madame le Maire ne votant pas) – 0 voix contre et 0 abstentions, le compte administratif 2012 et décide d'affecter les résultats sur le budget primitif 2013.

Fixation du taux des 3 taxes locales

Le directeur des services fiscaux nous a transmis l'état 1259.COM concernant les bases d'imposition 2013.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas appliquer d'augmentation et de maintenir pour 2013 les taux des 3 taxes

- 9.17 % pour la taxe d'habitation
- 24.14 % pour le foncier bâti
- 58.24 % pour le foncier non bâti

Ces taux prendront effet au 1^{er} janvier 2013.

BUDGET PRIMITIF 2013

Madame le Maire présente aux conseillers présents, les propositions de budget 2013.

Section de fonctionnement – DEPENSES pour un montant total de 307 914.00 €

Chapitre 011 – 81 208.00 €

Chapitre 012 – 71 120.00 €

Chapitre 022 - 10 283.00 € (dépenses imprévues)

Chapitre 023 - 24 841.00 € (virement à la section d'investissement)

Chapitre 042 - 1 710.00 € (amortissements)

Chapitre 65 - 114 552.00 €

Chapitre 66 – 4 200.00 €

Section de fonctionnement – RECETTES pour un montant total de 307 914.00 €

Chapitre 002 – 15 434.00 €

Chapitre 013 - 5 800.00 €

Chapitre 042 – 6 710.00 €

Chapitre 70 – 11 492.00 €

Chapitre 73 – 215 291.00 €

Chapitre 74 – 43 881.00 €

Chapitre 75 – 9 300.00 €

Chapitre 76 – 6.00 €

Section d'investissement – DEPENSES pour un total de 231 733.00 €

Programmes :

✓ Eaux pluviales	5 000.00 €
✓ Chauffage EGLISE	20 000.00 €
✓ Mise en réseau mairie	2 000.00 €
✓ Poteau incendie	3 300.00 €
✓ Puits communal	5 100.00 €
✓ Rampe accès mairie	9 910.00 €
✓ Douche mairie	1 000.00 €
✓ Acquisition terrain	24 000.00 €
✓ Remplacement fenêtres mairie	18 000.00 €
✓ Ralentisseurs	20 000.00 €
✓ Bâtiment esplanade Eglise	14 000.00 €
✓ Complément aménagement mares	835.00 €

Crédits reportés :

✓ Travaux réseau Les Hayes	10 870.00 €
✓ Travaux éclairage public	15 720.00 €
✓ Aménagement berges mares	19 098.00 €

Opérations financières :

✓ Solde d'exécution section investissement	31 120.00 €
✓ Remboursement emprunts en capital	19 014.00 €
✓ Annuités SIEGE	5 056.00 €
✓ Travaux en régie	5 000.00 €
✓ Amortissement travaux	1 710.00 €

Section d'investissement – RECETTES pour un total de 231 733.00 €

Programmes :

✓ Subvention chauffage Eglise	4 000.00 €
✓ Emprunt acquisition terrain	12 000.00 €
✓ Vente chemins ruraux	5 000.00 €
✓ Subvention ralentisseurs	8 000.00 €
✓ Puits communal	2 920.00 €

Crédits reportés :

✓ Travaux réseau Les Hayes	10 870.00 €
✓ Eclairage public Les Hayes	15 720.00 €
✓ Subvention Poteaux incendie	2 100.00 €
✓ Complément Puits communal	1 650.00 €

Opérations financières :

✓ Amortissement	1 710.00 €
✓ Virement de la section fonct.	24 841.00 €
✓ Produits des cessions	80 000.00 €
✓ FCTVA	3 019.00 €
✓ Tle	13 436.00 €
✓ Excédent de fonctionnement	46 467.00 €

Le Conseil Municipal vote par 10 voix POUR le budget primitif 2013 dans son ensemble.

Dans le cadre des travaux à faire au cours de l'année, la réparation du trottoir aux abords de la mairie, le remplacement de la fenêtre de la Sacristie, nettoyage des panneaux de signalisation et l'affichage du plan de la commune sur un panneau communal.

Alain DOLLET indique que la canalisation de la mare qui passe sous la route situé dans le S sur la RD 533 a été bouchée lors de l'intervention de la DDE. A voir ? Egalement s'il était possible d'installer des glissières de sécurité afin d'éviter que les gros camions écrasent la canalisation et créent des ornières.

* * * * *

Les compte-rendus des réunions des Conseils municipaux des 1^{er} février 2013 et 1^{er} mars 2013 ont été approuvés à l'unanimité.

* * * * *

En préambule, Michel BIHOUR remercie le conseil Municipal pour la marque de sympathie et de soutien suite au décès de Madame Yvette BIHOUR. La famille de la défunte avait adressé un petit mot de remerciements.

* * * * *

Un petit sourire de WARREN pour sa venue au monde. Le Conseil Municipal remercie les parents « Yoann et Alexandra AURENSAN-DECLERCK » de la petite attention.

CAPE

SERVICE ENVIRONNEMENT

- **Collecte des déchets chemin du Bout Frileux** : Afin de faciliter le ramassage des déchets ménagers à La Sablonnière, une proposition a été faite au propriétaire pour utiliser son entrée, il nous a répondu favorablement. Le prestataire « Véolia » est favorable à la création d'une placette à cet endroit. Un nettoyage des abords sera effectué en même temps que l'aménagement des mares, Alain DOLLET nous fournira au besoin des pierres pour l'encaissement du chemin.
- **Benne à déchets verts** : Suite à la question formulée sur le collecteur de verres avec 2 ouvertures (1 ronde et 1 rectangulaire) Madame le Maire a rencontré la technicienne d'environnement de la CAPE a ce sujet, il n'y a plus de conteneurs de ce type.
- Un particulier demande la modification de l'emplacement du point vert. N'ayant pas de terrain où implanter les bennes, il n'est pas possible actuellement de modifier l'emplacement.

SERVICE HABITAT ET AMENAGEMENT

- La CAPE a organisé le 29 mars 2013 avec l'agence locale de l'énergie et du climat de l'Eure, une soirée projection débat intitulée « Les Territoires à énergie positive »

SERVICE ASSAINISSEMENT

- Un technicien de Véolia a vérifié les installations mairie et maison communale. Les installations fonctionnent normalement, nous attendons les résultats de la CAPE.

DIRECTION GENERALE DE LA CAPE

- Procès-verbal de la séance du 28 janvier 2013 à la disposition en mairie pour consultation.
- Conseils communautaires des 25 et 26 mars 2013 surtout consacrés au budget 2013. Le budget de la section fonctionnement se monte à 37 717 196.00 € et la section d'investissement à 13 653 305.00 €
- Nouvelle composition des assemblées délibérantes des EPCI à fiscalité propre à compter de 2014. La Loi n° 2012-1561 du 31 décembre 2012 modifie en effet les règles de représentation commune dans les communautés d'agglomérations. Douains par rapport à sa population aurait 1 délégué. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'accord local qui vise à conserver le même nombre de délégués qu'actuellement, à savoir 60.

CAPE – COMMUNICATIONS

- ✓ Diffusion du magazine « CLES » Reflet du territoire et des multiples actions exercées par l'agglomération au service des habitants Un sondage téléphonique a été fait auprès des habitants de l'agglo.

SERVICE TOURISME

- Diffusion du programme de la manifestation Rando & Loisirs les 6 et 7 avril.

S.D.I.S

- Un poteau d'incendie défectueux situé à l'angle de la rue du village et du chemin de la Ferme est à remplacer. Un devis de la Sté VÉOLIA nous est adressé pour 3 257.16 €. Ce programme est inscrit au budget 2013 et une demande de subvention sur les réserves parlementaires sera sollicitée.

FINANCES

- Conformément aux dispositions de l'instruction M14, les subventions d'équipement versées doivent obligatoirement être amorties. Les collectivités n'entrent pas dans le champ de l'amortissement obligatoire mais doivent néanmoins procéder à l'amortissement du compte 204.
Le conseil municipal décide l'amortissement des immobilisations incorporelles inscrites au compte 204 « subventions d'équipement versées » sur 10 ans.

CHEMINS COMMUNAUX

- Vente de chemins ruraux - Suite à notre proposition, l'acquéreur accepte notre offre sur la base de 0.80 € le m² (prix moyen appliqué sur le Plateau de Madrie). Un bornage sera effectué et les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.
- Jean-Louis GUETTARD Adjoint a adressé un courrier à Monsieur Gérard MAIGNIEL concernant l'écoulement des eaux provenant de son terrain au lieu « La Pierre Blanche. L'intéressé va faire le nécessaire pour canaliser l'eau.

QUESTIONS DIVERSES

- Notre conseillère municipale Laetitia MARIE a obtenu 5 médailles au championnat de France des Elus qui s'est déroulé à Garennes sur Eure (Course à pied, VTT X-country, Championne de France en VTT Descente et Vice-championne de France de VTT et du combiné Course à pied et VTT) Toute nos félicitations.
- Projet de Musée départemental des sapeurs pompiers. Les personnes de l'Association « Les Tuyaux d'Antan » sont venus visiter le matériel et nous leur avons montré les divers documents détenus. Des photos leurs ont été remises et ils ont été très surpris de la qualité et quantité de matériel détenu.
- La Brigade Territoriale de Gaillon nous transmet un exemplaire de la présentation effectuée le jour de leur inspection annuelle par le Commandant de Compagnie de Louviers.
Faits marquants : 27 interventions au cours de l'année 2012 pour la commune.
- Le Préfet de l'Eure nous transmet le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales. Nous ne sommes pas concernés par cela.
- Le Ministère de l'Egalité des territoires et du logement nous transmet l'engagement n° 27 du Président de la République en faveur des habitants des quartiers qui constituent autant de propositions d'action à tous les acteurs de la politique de la ville.
- Le Président du Conseil Général nous informe de l'ouverture de la campagne départementale des villes et villages fleuris 2013. Le jury se rendra à DOUAINS soit les 24-25-26-27 ou 28 juin et le jury départemental sillonnera l'Eure du 16 au 25 juillet.
- La Cité des métiers de haute Normandie nous transmet le programme trimestriel de leurs activités. Un dépliant est en mairie à la disposition des personnes intéressées.
- Le Service Unité des structures et économie des exploitations nous communique la demande d'autorisation d'exploitation des terres agricoles sur la commune. Affichage a été effectué dans le panneau municipal.
- Le Préfet nous adresse l'arrêté portant autorisation d'effectuer des tirs du renard par les lieutenants de louveterie sur l'ensemble du département de l'Eure.
- Un brochure « L'Eure pour et avec les jeunes » à la disposition des habitants en mairie.
- Le Conseil Général a organisé une réunion sur le Schéma départemental en direction des personnes âgées 2013-2017.
- Hervé MAUREY Sénateur propose aux élus qui le souhaiteraient de recevoir les courriers électroniques sur les activités du Sénat.
- Réforme sur les modes de scrutin aux élections municipales. Le nombre de conseillers municipaux est inchangé. Le nombre de cantons est divisé par deux ainsi de 43 cantons pour l'Eure nous passerions à 23 cantons.
- C.A.U.E.- nous adresse les documents de sensibilisation sur le PLU intercommunal, outil de projet en faveur du développement durable, sur la TAXE D'AMENAGEMENT, un outil de financement pour le projet de territoire, ATELIERS RURAUX pour valoriser les espaces publics.